



Tout est dans votre espace particulier !

Vous avez besoin de votre avis d'impôt pour effectuer une démarche administrative ?

Tous vos documents sont disponibles dans votre espace particulier (avis d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation, de taxe foncière, déclarations de revenus, paiements...) sur plusieurs années.

Vous pouvez les consulter, les télécharger ou les imprimer !

Si vous vous connectez pour la première fois, consultez la fiche : [Je crée mon espace particulier.](#)

Pour obtenir un justificatif de paiement, consultez la fiche : [J'utilise ma messagerie sécurisée.](#)

Connectez-vous à votre espace particulier

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site **impots.gouv.fr**.

2 Cliquez sur « **Votre espace Particulier** », en haut à droite.

3 Dans la rubrique « Connexion ou création de votre espace particulier », à gauche, saisissez vos 2 identifiants :
 > **numéro fiscal** (13 chiffres) et cliquez sur « Continuer »
 > **mot de passe** et cliquez sur « Connexion ».

OU, pour vous identifier avec votre compte AMELI, La Poste, MSA ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton « **FranceConnect** » et laissez-vous guider.

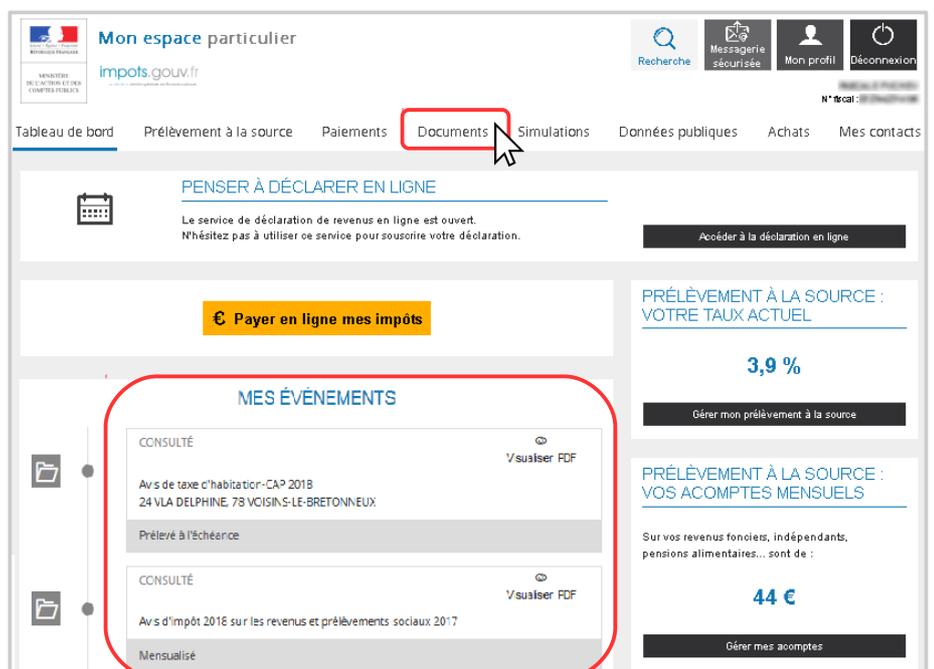
> consulter la fiche : [J'ai perdu mon numéro fiscal/mot de passe](#)



Accédez à vos documents...

1 La rubrique « Mes événements » au centre de la page vous permet de visualiser directement vos derniers documents disponibles.

Pour accéder à l'ensemble de vos documents cliquez sur « **Documents** » dans la barre de menu en haut de page.



Imprimez votre avis d'impôt...

2 Vos documents sont classés par année. Si de nouveaux documents sont disponibles, une pastille apparaît sur le bouton de l'année.

Cliquez pour choisir l'**année** concernée.



3 Dans la liste des documents choisissez « Avis d'impôt sur les revenus (et prélèvements sociaux) » ou « Avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus ».

Selon votre cas, vous disposez aussi d'un « Avis de taxe d'habitation-CAP » (contribution à l'audiovisuel public) ou d'un « Avis de taxes foncières ».

Cliquez sur « **Version PDF** » à droite pour accéder au document.



À noter : En déclarant vos revenus en ligne à partir de mi-avril, vous obtenez immédiatement un **avis de situation déclarative** pour faciliter vos démarches sans attendre d'obtenir votre avis d'impôt durant l'été.

4 Dans la fenêtre qui s'affiche, cochez « Ouvrir » et cliquez sur « OK ».

Vous visualisez le document.

Vous pouvez l'enregistrer ou l'imprimer.



✓ **Votre copie d'avis d'impôt est imprimée !**

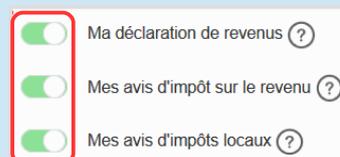
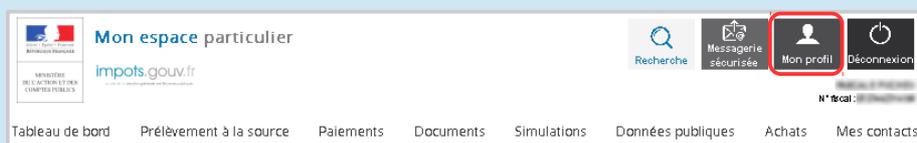
Pour obtenir un autre document, reprenez à l'étape **2**

À noter : Retrouvez vos documents sur votre smartphone ! Téléchargez l'application mobile « **impots.gouv** » gratuite sur Google Play ou l'App Store. Connectez-vous avec votre numéro fiscal et votre mot de passe. Consultez votre avis d'impôt puis « Partager ».

Attention : Gérez les options de dématérialisation « **zéro papier** » de vos documents dans la rubrique « **Mon profil** » en haut à droite puis cliquez sur « Modifier » :

> boutons verts : vos documents seront disponibles dans votre espace particulier et vous serez informé par courriel de leur mise en ligne

> boutons gris (curseurs à gauche) : vous les recevrez sur papier.



Téléchargez l'application mobile « impots.gouv » gratuite sur Google Play ou l'App Store !